

0851560J  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE  
2 IMPASSE GUTENBERG  
85190 AIZENAY  
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Fournitures scolaires

Numéro de séance : 3  
Numéro d'enregistrement : 61  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 19/01/2022  
Réuni le : 03/02/2022  
Sous la présidence de : Franck Robin  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les listes des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2022-2023.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 4

Libellé de la délibération :

Le Principal rappelle les principaux éléments de la circulaire relative aux fournitures scolaires : Un moment d'éducation à la consommation responsable, Encourager et soutenir la possibilité de recourir à des achats groupés, Réduire le poids du cartable, Organiser une concertation entre les différents acteurs de la communauté éducative. Le Président du Conseil d'Administration propose au vote les listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2022-2023.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0